



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Envoyé en préfecture le 24/06/2016

Reçu en préfecture le 24/06/2016

Affiché le

SLOW

ID : 081-200034056-20160623-D2016_53-DE

Séance du 23 juin 2016

L'an deux mille seize et le vingt-trois juin à vingt-heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - DURIS - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM BARBARO - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - CAUQUIL - COLOMBIER - COMBES (Suppléant) - DEGLISE - DELOUVRIER - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MEYSSONNIER.

Mme Evelyne FADDI a donné procuration à M. Jean-François TACCONE.

N° 2016/53

**Objet : Attribution du marché à bons de commande pour la fourniture de granulats
2016-2017-2018-2019**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la passation d'un marché à bons de commande pour la Communauté de Communes du Lautrécois Pays d'Agout pour la fourniture de granulats,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 02/05/2016,

Vu les différentes propositions transmises,

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 7 juin 2016, a analysé les propositions transmises en tenant compte du prix des prestations et de leur valeur technique. Elle a retenu comme étant la mieux-disante en fonction des prix unitaires :

- la société Carrières de Peyrebrune domiciliée Route d'Arifat 81360 MONTREDON LABESSONNIE (site de production) et 25, avenue de Larrieu 31023 TOULOUSE Cedex 1 (siège social) pour les lots n°1 et 2 selon les prix unitaires indiqués ci-dessous :

Lot n°1 :

Prix H.T. à la tonne														
Livré en dépôt					Livré sur chantier					Pris en carrière				
Enroch.	Stérile	0/20	Sable	20/40	Enroch.	Stérile	0/20	Sable	20/40	Enroch.	Stérile	0/20	Sable	20/40
16,50	7,30	9,40	10,60	10,30	16,50	7,30	9,40	10,60	10,30	12,40	4,60	6,60	7,40	6,95

Lot n°2 :

Prix H.T. à la tonne					
Livré en dépôt		Livré sur chantier		Pris en carrière	
6/10-10/14	2/4-4/6	6/10-10/14	2/4-4/6	6/10-10/14	2/4-4/6
16,50	16,90	16,50	16,90	14,80	15,30

- la société Carceller domiciliée Route de Lafenasse 81120 REALMONT pour le lot n°3 selon les prix indiqués ci-dessous :

Prix H.T. à la tonne					
Livré en dépôt		Livré sur chantier		Pris en carrière	
Graves Emulsion	Enrobés à chaud 0/6 - 0/10	Graves Emulsion	Enrobés à chaud 0/6 - 0/10	Graves Emulsion	Enrobés à chaud 0/6 - 0/10
52,60	77,60 - 73,70	55,70	81,80 - 77,90	46,50	69,00 - 65,10

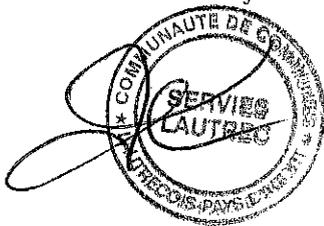
Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir la société Carrières de Peyrebrune pour les lots n°1 et 2 et l'entreprise Carceller pour le lot n°3 du marché à bons de commande pour la fourniture de granulats pour les années 2016-2017-2018-2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- attribue le marché de fourniture de granulats pour 2016-2017-2018-2019 à la société Carrières de Peyrebrune pour les lots n°1 et 2 et à l'entreprise Carceller pour le lot n°3 selon les détails indiqués ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Annexe Voirie,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 23 juin 2016.



Le Président,

Raymond GARDELLE

